

Le Journal des Trois-Rivières

CATHOLIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE,

REDIGÉ PAR UN
Comité de Collaborateurs.

IN NECESSARIIS, UNITAS ; IN DUBIIS, LIBERTAS ; IN OMNIBUS, CHARITAS

ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES
G. DESILETS & FRÈRE

LETTRE DE ROME.

Rome 18 novembre.

Le Consistoire est fini ; la cour de Saint-Damas, où se pressent les équipages, se vide peu à peu. La foule s'écoule lentement par cette étroite rue de Borgo qui relie le Pont-Saint-Ange au Vatican. Les voitures qui roulent avec fracas troublent un instant le silence de cette vaste et solennelle place de Saint-Pierre, d'ordinaire muette, et où l'on n'entend guère que le bruit de ces deux magnifiques jets d'eau qui, comme ceux de Chantilly, qu'a chantés Bossuet... "ne se taisent ni jour, ni nuit."

Cet auditoire de cérémonies pontificales que je viens de voir défilier devant moi ne manque pas d'un certain pittoresque. Le voile noir des dames, qu'exige l'étiquette, a un faux air de mantille espagnole qui leur sied à merveille, quelque chose à la fois religieux et mondain qui n'exclut pas l'élegance. Cette année, les spectateurs m'ont paru clairsemés. C'est qu'en ce moment les étrangers sont rares à Rome, la peur du choléra les a fait fuir — et il n'y a guère que les étrangers pour qui le Consistoire soit encore une attraction.

Il y a toujours dans ces cérémonies pontificales je ne sais quoi qui impose et émeut. Les plus sceptiques ne peuvent rester indifférents. Gœthe lui-même, dans son *Voyage en Italie* a trouvé des paroles éloquentes, des notes attendries pour peindre l'impression profonde que lui causaient les pompes religieuses de Saint-Pierre et du Vatican. La vue du Pape, quel que soit le front qui ceigne la tiare, exerce toujours une fascination à laquelle bien peu de gens échappent.

Ce matin, en voyant descendre Léon XIII de la *sellia gestatoria* j'ai dû constater que depuis deux ans le Pape a beaucoup vieilli, apparemment du moins. Sa taille s'est affaïssie, comme si ses épaules avaient plié sous la charge redoutable du souverain pontificat. Sa physionomie toutefois n'a rien perdu de sa vivacité expressive et mobile. Léon XIII certes n'est pas beau, mais il a une de ces figures qu'on n'oublie pas une fois qu'on les a vues. Avec son visage diaphane et émacié, il ressemble à ces images du Christ que l'on peignait aux premiers temps de l'Eglise et dont on voit encore des vestiges aux catacombes. Sa figure d'ascète reflète toutes les angoisses, toutes les sollicitudes douloureuses de son âme. L'expression en est pathétique, le mot est de M. Emile Olivier.

Léon XIII est un nerveux. C'est dire qu'il est éminemment impressionnable. Un rien l'émeut et l'abat, comme un rien le relève. C'est de là que viennent ses indécisions, ce que quelques-uns appellent des contradictions. Léon XIII, qui est l'intelligence la plus pondérée et la plus réfléchie, est aussi l'homme des résolutions subites : il agit bien des fois sous l'impression du moment. Cependant chez lui le caractère finit toujours par l'emporter sur le tempérament, et "l'âme reste maîtresse du corps qu'elle anime." En voyant passer cette frêle apparition dont la soutaine blanche exagère encore la maigreur, on sent que ce qui doit dominer chez Léon XIII, c'est le ressort, l'énergie, une énergie indomptable.

Léon XIII est un homme d'action. Il était né pour gouverner et administrer. Il l'a bien montré à Pérouse. Les affaires sont sa vie, son élément. Quand il était archevêque, il était fréquemment malade, et quand le cardinal Pecci fut nommé Pape, on se disait tout bas qu'il n'en aurait pas pour longtemps. En tout cas l'avenir a démenti ces prédictions pessimistes. Jamais Léon XIII ne s'est mieux porté que depuis qu'il est entré dans l'exil du Vatican. Ses amis en sont émerveillés.

Je ne voudrais pas faire un lieu commun ; mais j'avoue que je ne puis m'empêcher d'admirer cette puissante et forte dynastie des Papes, qui fournit toujours à l'Eglise l'homme le plus approprié aux tendances et aux nécessités de son époque. Le choix de Léon XIII a été véritablement providentiel. Qui plus que lui est au courant des choses modernes, qui connaît mieux les besoins de son siècle, qui a sur les hommes et les choses des vues aussi larges et aussi étendues ; qui aurait pu déployer autant de modération, d'habileté et de souplesse pour accommoder les traditions de la politique pontificale à la diplomatie tortueuse dont usent nos gouvernements modernes vis-à-vis de l'Eglise ? On trouverait difficilement, dans le Sacré-Colège, si riche pourtant en hommes de mérite, une intelligence et un caractère comme Léon XIII.

Depuis l'avènement de Léon XIII, le Sacré-Colège a notablement changé de physionomie. L'élément étranger y est représenté pour une large part et y con-

trebalance presque l'élément italien. Léon XIII y a fait entrer successivement toutes les illustrations de la théologie et de la science catholique. Jusqu'à présent, les créations — c'est le terme consacré — ont été particulièrement heureuses. N'avait-il pas comme une intuition, lorsqu'au printemps dernier il conféra la pourpre à l'archevêque de Naples, cet héroïque cardinal San Felice, qui a accompli des prodiges de charité et de dévouement, lors de la dernière épidémie, et dont les Napolitains ne prononcent le nom qu'avec respect ?

Cependant, il y a des exigences dont le Pape doit tenir compte. Il y a aussi dans l'épiscopat des postes cardinaux. Tels sont les grands archevêchés dans les pays catholiques. Aujourd'hui, par exemple, le Pape a donné le chapeau à l'archevêque de Vienne et aux archevêques de Seville et de Valence. L'archevêque de Vienne est un ancien religieux que l'affection personnelle de l'empereur François-Joseph a appelé sur le siège primate d'Autriche. Les archevêques de Seville et de Valence comptent parmi les membres les plus influents et les plus marquants de l'épiscopat espagnol. On fait un grand éloge des hautes qualités, de l'esprit tempéré et de conciliation de l'archevêque de Seville. La cour de Madrid le tient en grande estime. Il remplacera probablement le défunt cardinal Mareno comme primate d'Espagne. L'archevêque de Valence a attiré l'attention surtout par sa récente campagne en faveur du pouvoir temporel du pape. Son élévation au cardinalat a été vue de très mauvais œil par les libéraux italiens qui ont fait un reproche au gouvernement espagnol de l'avoir acceptée.

Le cardinal le plus distingué de la *fortuna* actuelle — c'est le terme expressif dont se servent les Italiens — est sans contredit le cardinal Laurenzi. Il appartient à ce petit groupe de familiers et d'amis dont s'entourait Léon XIII à Pérouse, qui vivaient avec lui sur le pied de l'intimité et que Léon XIII a fait venir à Rome. Les *Perugini*, comme on les appelle ici, sont fort jaloux par les Romains à cause de la faveur spéciale dont ils jouissent auprès du Pape. Mgr Boccali, le confident et le secrétaire intime de Léon XIII, cette sympathique et intelligente figure, est un péruquin. Mgr Boccali est le prêtre qui approche du Pape le plus souvent et de plus près. C'est lui qui est spécialement chargé de dépouiller la correspondance adressée au Saint-Père des différents pays du monde et qui est tous les jours fort volumineuse. L'intercession et la protection de Mgr Boccali sont fort recherchées, et il a autant de visites et de demandes d'audiences qu'un ministre. Si Mgr Boccali est un ami et un disciple, Mgr Laurenzi est un conseiller. Le Pape a pour lui la plus haute estime. Le cardinal Laurenzi est très versé dans l'étude du droit canonique : c'est un jurisconsulte de premier ordre. A Pérouse, il était le grand vicaire du cardinal-archevêque. On prétend que Léon XIII veut en faire son secrétaire d'Etat. Se montrerait-il aussi habile diplomate que profond érudit ? C'est possible. Ces naturels italiens sont si souples, qu'elles se prêtent facilement à toutes les situations. Mgr Laurenzi occupait le poste d'assesseur du secrétaire du Saint-Office, qui est la première des congrégations romaines.

Les trois autres secrétaires de congrégations qui ont reçu le chapeau : Mgr Verga, Mgr Gori et Mgr Masotti sont des figures un peu effacées. Ils sont surtout d'honnêtes et consciencieux fonctionnaires de l'administration pontificale. Le cardinalat est le terme et le couronnement de leur carrière. Ils représentent un type qu'on ne voit qu'à Rome, mais qui tend aujourd'hui à disparaître, le type du bureaucrate ecclésiastique.

Les prélats comme Mgr Gori, Mgr Masotti et Mgr Verga sont la cheville ouvrière des congrégations ; rompus aux affaires, ils sont ce qu'on appelle les *utilités*. Du reste, aussi peu modernes que possible. Le cardinal Verga avait un jour qu'il n'avait jamais ouvert un journal de sa vie. Les trois nouveaux élus n'en apporteront pas moins au Sacré-Colège l'appoint de leurs lumières et de leur expérience.

Les deux autres cardinaux italiens sont l'archevêque de Palerme et l'apôtre africain, Mgr Massaia. Ce dernier est une des figures des plus originales et des plus caractéristiques. C'est un missionnaire capucin qui a passé la plus grande partie de sa vie à évangéliser les peuplades sauvages de l'Afrique. Son apostolat est une véritable épopée. L'intrepide missionnaire a été trois fois condamné à mort, et toujours il est parvenu à s'échapper. Les voyages de Livingstone et de Stanley ne sont que des bagatelles auprès de l'existence aventureuse et pleine de périls qu'a menée, pendant plus de trente ans, Mgr Massaia dans le pays des Gallas. Il y a une semaine, je le rencontrais encore au

Corso, avec sa barbe vénérable, une vraie barbe de patriarche, courbée, s'avancant péniblement, son bâton de missionnaire à la main. Aujourd'hui, le voilà revêtu de la pourpre, digne récompense de ses travaux. On me dit que ce qui désole le plus le nouveau cardinal, c'est d'être obligé dorénavant de sortir en carrosse. Certes, si la pourpre, comme le veut la tradition, est le symbole du sacrifice, personne ne l'a mieux méritée que cet humble et modeste missionnaire échappé au fer des sauvages, et dont Léon XIII fait aujourd'hui un prince de l'Eglise.

ITALIENS.

EGYPTE.

(Suite)

Ils réduisaient l'or en feuilles aussi minces que les notes, et possédaient une composition métallique semblable à notre plomb, seulement un peu plus molle. Ils avaient poussé fort loin l'art de venir, et M. Letronne déclare que la beauté de la couverture de leurs poteries n'a point été surpassée par les modernes. Le même savant observe que les Egyptiens sont restés stationnaires dans la peinture. Ils ont toujours ignoré le moyen de donner du relief aux figures par la combinaison des clairs et de l'ombre ; mais ils disposaient les couleurs avec intelligence, et dans leurs beaux ouvrages le trait n'a pas moins de hardiesse que de pureté. Ils ignoraient la perspective, et la plupart de leurs dessins ne montrent les objets que de profil. On admet généralement, aujourd'hui, que l'uniformité des attitudes et des poses prouve qu'en peinture comme en sculpture les artistes égyptiens étaient obligés de suivre, sans y rien changer, certains types de convention, qui se conservèrent jusqu'à l'époque des derniers empereurs romains. On peut dire autant de l'architecture. Les monuments égyptiens, très remarquables par le grandiose de l'ensemble sont lourds et décevant peu de goût dans la disposition des parties et dans le choix des ornements. M. Letronne, qui fait cette remarque, ajoute que, dès les temps anciens, les Egyptiens portèrent l'architecture à cette perfection relative qu'il leur fut donné d'atteindre, sans y introduire jamais aucun perfectionnement remarquable.

L'ancienne histoire d'Egypte est tellement défigurée par des tables de contradictions, qu'un esprit sérieux ne saurait l'admettre, sans examen. Suivant la *Vieille chronique*, monument qui nous a été conservé par Georges le Syncelle, chronographe grec du VIII^e siècle de l'ère chrétienne, l'Egypte fut d'abord gouvernée par des dieux et des demi-dieux. Le premier de ces dieux est Héphaïstos ou Vulcain ; on ignore la durée de son règne. Il laissa le trône à son fils Hélios, le soleil, qui régna 30,000 ans : Celui-ci est pour successeur Chronos et douze autres dieux qui gouvernèrent pendant un espace de 3,984 ans. Ensuite vinrent huit demi-dieux dont les règnes forment un total de 217 ans. Diodore n'accorde au règne des dieux qu'une durée de moins de 18,000 ans. La différence qui existe entre la tradition de la *Vieille chronique*, et celle de Diodore ne saurait donner lieu à une discussion. Ces myriades de siècles, sans analogues dans l'histoire du monde, rappellent involontairement les fables que la plupart des nations asiatiques apportent comme preuves de l'antiquité de leur race. En réalité, les prétentions des prêtres de l'ancienne Egypte ne sont ni mieux fondées ni plus admissibles que celles des Persans touchant les Mahabads et les Pischdadiens. L'impossibilité de considérer comme un fait historique le gouvernement personnel des dieux a fait croire que sous les noms de ces divinités se cachaient les prêtres attachés à leur service. On peut accepter cette interprétation comme une hypothèse probable ; mais un pareil exemple doit nous apprendre à n'accueillir qu'avec réserve les anciennes traditions égyptiennes. L'explication admise, on suppose que l'Egypte fut d'abord gouvernée par des prêtres. Ces ministres des dieux, plus instruits dans les arts et les sciences que le reste de la nation, exerçaient sur leurs sujets une influence puissante augmentée par le caractère sacré dont ils étaient revêtus. Le grand prêtre, chef suprême de la nation, donnait ses ordres dans tous le pays au nom des dieux eux-mêmes.

Les prêtres partagèrent la nation en trois classes différentes ; celle des prêtres était la première ; enfin le peuple. Plus tard, lorsque la forme monarchique remplaça la théocratie, on modifia cette division. Le peuple fut partagé en agriculteurs et en commerçants. A ces deux grandes classes vinrent s'en joindre d'autres moins importantes. Ainsi les bergers formèrent une subdivision de la classe des agriculteurs. Les interprètes relevaient de la classe sacerdotale ou de celle des commerçants, et les marins étaient réunis

dans la même division que les militaires. Il existait, en dehors des classes, un grand nombre d'esclaves. La loi obligeait les enfants à suivre la profession de leur père. Le peuple seul travaillait la terre : une partie du fruit de son labeur était prélevée pour solder la classe militaire et pour subvenir à l'entretien des prêtres. Cette organisation pourrait sembler fort injuste, elle l'était bien moins, en réalité, qu'on ne le supposerait. Le sol fertile de l'Egypte rendait presque sans culture d'abondants produits. Les guerriers, obligés de défendre le pays contre les invasions du dehors et de maintenir la paix à l'intérieur, avaient souvent à supporter de plus rudes fatigues que les agriculteurs. Quant aux prêtres, jamais ils n'auraient pu se livrer à l'étude des arts et des sciences s'ils avaient été soumis à d'autres travaux. Cependant la nature du pays exigeait l'application de plusieurs sciences. L'inondation empêchait d'établir des limites durables pour les propriétés. Il fallait recourir à l'arpentage ; et la nécessité de faire des irrigations et de suppléer à l'excès ou à l'insuffisance de la crue du Nil obligea les Egyptiens à s'initier de bonne heure à l'art de construire des digues de creuser des canaux et d'élever des machines hydrauliques. Ces travaux devenaient des conditions d'existence, et les prêtres qui en dirigeaient l'exécution n'étaient ni moins occupés ni moins utiles au pays que les classes populaires réduites à des occupations manuelles. La rivalité qui s'éleva entre les deux classes supérieures amena le renversement du pouvoir monarchique. La classe sacerdotale, dépouillée de quelques-unes de ses prérogatives, en conserva cependant encore d'importantes. La plupart des magistratures et des charges civiles lui furent dévolues. Le gouvernement royal amena plusieurs améliorations heureuses. Les prêtres, qui formaient la partie la plus intelligente et la plus instruite de la nation se trouvant exclus du pouvoir souverain s'appliquèrent avec ardeur à l'étude et à la pratique des sciences et des arts. L'Egypte fut divisée en nomes gouvernés par des fonctionnaires de l'ordre religieux militaire et civil. Les impôts recouvrés par des percepteurs furent appliqués aux besoins de la famille royale, de la classe des prêtres et de celle des guerriers.

Cette révolution fut accomplie par Ménès ou Méné, chef de la classe militaire. Les chronologistes ne sont point d'accord sur l'époque de l'avènement de ce roi ; les dates les plus probables sont 2412, — 2231, — 2220, — 2214 avant J. C. Enfin, dans l'édition de l'*Histoire ancienne* de Rollin, revue par M. Letronne, on place cet événement à l'an 2188 avant J. C. Le pouvoir monarchique fondé par Ménès se conserva en Egypte. Nous possédons une liste des dynasties royales qui régneront jusqu'à l'époque des Ptolémées. L'auteur de cette liste est Manéthon de Sebennit, grand prêtre et scribe sacré des archives des temples de l'Egypte. Il rédigea en grec, par les ordres de Ptolémée Philadelphie, les annales extraites des anciens monuments historiques. Son ouvrage, divisé en trois parties, comprenait la relation des événements et le tableau des dynasties royales. La première partie contenait l'histoire des onze premières dynasties ; la seconde commençait à la douzième et finissait à la dix-neuvième inclusivement ; enfin la troisième était consacrée à l'histoire des dynasties suivantes jusqu'à la trente et unième, qui s'arrêta à la conquête de l'Egypte par Alexandre. Nous ne possédons qu'un petit nombre de fragments de Manéthon, et le tableau des dynasties royales conservé par Eusèbe et par Jules l'Africain. On remarque de légères variantes entre les différentes rédactions de ce tableau ; nous le donnons d'après le travail de M. Champollion-Figeac.

Les dynasties de Manéthon, si on les suppose successives, forment un total de plus de 8,300 ans. La plupart des chronologistes pensent que ces dynasties ont régné en même temps sur différentes parties de l'Egypte : ils en reconnaissent quatre principales, celle de Thèbes, celle de Thin ou Tin, celle de Memphis et celle de Tanis. Cette opinion, qui est la seule qu'on puisse concilier avec la chronologie de la Bible, se trouve d'ailleurs confirmée par divers monuments et notamment par l'histoire des rois-pasteurs. Ceux-ci régnaient dans la Basse Egypte, tandis que des Pharaons occupaient le trône de Thèbes.

Le premier événement remarquable dont l'histoire d'Egypte fasse mention, après la mort du Ménès, est l'invasion des Pasteurs ou Hyccos, que l'on place à l'année 2084 avant J. C. Ils se conduisirent avec une grande cruauté, incendiant les villes, renversant les temples et les palais, massacrant les hommes et réduisant en esclavage les femmes et les enfants. On a prétendu que ces étrangers étaient Arabes ou Phéniciens. Aujourd'hui on paraît croire qu'ils étaient Scythes ; cette dernière opinion se fonde sur des monuments où on les a représentés grands et minces de taille, avec les principaux traits de la race scythique. D'ailleurs les Scythes ont fait des incursions dans différentes contrées de l'Asie à une époque fort reculée. Ces incursions, fort ingénieuses sans doute, ne sauraient tenir lieu de preuves. La moyenne et la Basse Egypte furent soumises aux Pasteurs pendant deux cent soixante ans. Un roi de la Thèbaïde, nommé Aménophis-Thethmosis chassa ensuite ces barbares. Le père d'Aménophis avait déjà remporté sur eux de grands avantages et les avait contraints de se tirer dans une enceinte fortifiée appelée *Auaris* ou *Avaris*, située à l'endroit où, plus tard, s'éleva Péluse. Aménophis les y assiéga, et, ne pouvant les réduire, leur offrit une capitulation. Les Hyccos quittèrent alors le pays ; ils formaient avec leurs femmes et leurs enfants, un total de 240,000 âmes. Quelques auteurs placent à l'époque de la domination de ces étrangers l'arrivée d'Abraham en Egypte avec son épouse Sara, l'an 1990 avant J. C.

Aménophis, premier du nom, réunit toute l'Egypte sous son pouvoir ; il fut le chef de la dix-huitième dynastie de Manéthon. Ce prince et ses successeurs s'appliquèrent à réparer les maux qu'avait amenés la domination des pasteurs. L'agriculture prit un grand essor, les villes furent rebâties, et l'on consacra de nouveaux temples. Quelques auteurs et entre autres Rollin, pensent que l'histoire de Joseph eut lieu longtemps après Aménophis I^{er}, et que Jacob alla habiter l'Egypte avec sa famille l'an 1706 avant J. C. D'autres historiens placent l'arrivée et l'élévation de Joseph sous les Hyccos.

Aménophis III (le Memnon des Grecs) monta sur le trône l'an 1510 avant J. C. On suppose généralement que, sous ce Pharaon, eut lieu la sortie d'Egypte des Israélites, conduits par Moïse. — Usse-rius donne pour fils et successeur à Aménophis III Rhamsès le Grand, plus connu sous le nom de Sésostris. M. Champollion-Figeac, appuyé sur le témoignage des monuments égyptiens, le regarde comme fils de Ménéphtha I^{er}. Sésostris est le plus ancien roi d'Egypte dont les conquêtes soient bien constatées par l'histoire ; il existe plusieurs opinions sur l'époque de son règne. Newton suppose qu'il est le même que Sésac, qui prit et pillà Jérusalem sous Roboam, fils de Salomon. Quelques auteurs le placent à une époque plus reculée. Le père de Sésostris, averti en songe par le dieu Phtha que son fils, né depuis peu, deviendrait maître de toute la terre, réunit les enfants nés dans le royaume le même jour que le jeune prince ; ces enfants partagèrent les études des jeux et les fatigues de Sésostris, et devinrent pour lui des compagnons fidèles et dévoués. Sésostris, avant de quitter l'Egypte, régla avec sagesse toutes les affaires de son royaume. Il partagea le pays en trente-six nomes, et en confia le gouvernement à des hommes capables et vertueux. Il soumit d'abord l'Ethiopie ; sa flotte, composée de quatre cents vaisseaux, fit la conquête des îles de la mer Rouge et des villes situées sur la côte orientale de cette mer tandis qu'à la tête de ses troupes il pénétrait dans les Indes, soumettait les Scythes jusqu'au Tanais, et fonda une colonie à Colchos. Après une absence de neuf ans, il retourna en Egypte chargé de butin et emmenant avec lui un nombre considérable de captifs. Il éleva plusieurs monuments et fit creuser des canaux. Devenu aveugle dans sa vieillesse, il se donna la mort. Phéron, son fils, lui succéda.

Nous croyons devoir joindre ici le tableau de la dix-huitième dynastie, dressé d'après les monuments égyptiens, par M. Champollion-Figeac. Ce document, plus complet que les sources grecques, en diffère assez pour nous empêcher d'établir une concordance.

Quelques siècle plus tard, mais à une époque qui ne paraît pas assez clairement déterminée par les chronologistes, régnerent Chéops et après lui Chéphren. Ces princes, qui étaient frères, se rendirent l'un et l'autre coupables d'impiété envers les dieux et d'inhumanité envers les hommes ; ils fermèrent les temples et accablèrent leurs sujets des plus rudes travaux en les obligeant à construire les pyramides. Mycerinus, fils de Chéops, s'appliqua à faire oublier les règnes de son père et de son oncle.

Sésac ou Sésonchis donna asile à Jérboan, qui se réfugia vers lui l'an 978 avant J. C. pour éviter la colère de Salomon.

(A continuer.)

LES TROIS-RIVIERES.



JEUDI, 11 DECEMBRE 1884.

Cancans.

Les journaux de MM. Tarte, Pacaud et consorts annoncent sur la foi de prétendues dépêches que Mgr Lafleche va partir prochainement pour Rome avec Son Excellence le Commissaire Apostolique, que le diocèse des Trois-Rivieres est divisé et que Mgr Smeulders est rappelé.

Or toutes ces nouvelles ne sont que des cancans faits à plaisir pour soutenir le courage des crédules amis, et il n'y a pas un mot de vrai en cela.

Nous tenons de bonne source que Mgr Lafleche ne part pas prochainement pour Rome, que Sa Grandeur n'en sent nullement le besoin et n'y a pas même pensé; que le diocèse des Trois-Rivieres n'est pas divisé et ne le sera pas de sitôt d'après les apparences; et qu'enfin Mgr Smeulders n'est point rappelé et que Son Excellence ne retournera à Rome qu'après avoir rempli sa mission ici.

Courrier.

Sir John A. McDonald est de retour d'Europe. On se prépare à lui faire prochainement une grande démonstration à Montréal.

Une dépêche d'Ottawa au Monde, annonce que le Parlement fédéral sera convoqué pour le 20 janvier.

L'Electeur annonce que le Rév. M. Elphège Gravel, curé de St-Hyacinthe et actuellement à Rome, a été nommé l'agent de Mgr l'archevêque et de l'Université-Laval auprès des Congrégations romaines.

Le Rvd. M. Lagacé directeur de l'Ecole Normale de Québec est mort samedi dernier. Il était âgé de 53 ans.

Sous le titre *Qui veut des Terres, La Vallée d'Ottawa* du 5 courant, donne des informations très intéressantes sur le mouvement colonisateur vers la région du lac Témiscamingue. Une société de colonisation vient d'être formée à Ottawa dans le but d'ouvrir à la civilisation tout cet immense territoire.

La société offre des avantages réels dont les colons devront s'empresser de profiter. Ainsi en payant la modique somme de \$20.00 par année ou \$5.00 par trois mois à la société de colonisation du lac Témiscamingue, chaque membre se choisit un lot de terre de 100 acres ou il le juge convenable, inscrit son nom comme propriétaire au gouvernement, la société y fait défricher nombre d'arpents et livre au bout de cinq ans la terre au secrétaire qui peut alors l'occuper et en retirer les revenus.

L'opération est donc celle-ci: en payant \$20 par année pendant cinq ans, la société de colonisation du lac Témiscamingue nous fournit les moyens d'acheter une terre de 100 acres, de qualité supérieure et sur laquelle il y aura dix acres de défrichés; système des plus avantageux à ceux qui veulent devenir propriétaires pour devenir colons plus tard ou établir leur enfants.

Mgr Lynch, dont on célèbre actuellement le quart de siècle d'épiscopat, n'est cependant pas le plus ancien évêque du Canada. Sans parler de Mgr Bourget qui est à son 46e anniversaire, ni des autres évêques en retraite, il y a Mgr Taché, dont la consécration remonte à trente-trois ans soit un tiers de siècle.

Mgr Taché, cependant, est beaucoup plus jeune que Mgr Lynch. Il n'a que soixante-un ans, et fut fait évêque à vingt-huit ans.

Minerve.

Dans une adresse présentée dimanche à Sa Grandeur Mgr Fabre par les élèves des RR PP. Jésuites, il est fait allusion à la création possible d'un archevêché à Montréal, et on a salué dans la personne de Sa Grandeur un futur archevêque.

Lundi soir, fête de l'Immaculée Conception, à 5 hrs P. M. a eu lieu l'inauguration solennelle des salles de "l'Association catholique des jeunes gens" de cette ville. Cette cérémonie fut présidée par M. le curé de la cathédrale accompagnée du Rvd. M. Parent directeur de l'Association. Près de cent membres y assistaient. M. le curé, avec le talent qu'on lui connaît fit comprendre à toute cette jeunesse, les grandes avantages qu'elle devra retirer de cette association.

Ces salles, propriété de M. O. Carignan, que ce dernier met bien gratuitement à la disposition de l'association, pour l'hiver, sont situés No 24 rue des Forges. Elles sont spacieuses et en très bon état.

Plusieurs personnes de cette ville ont reçu ces jours derniers des lettres de nos bateliers canadiens actuellement rendus dans la haute Egypte. D'après ces nouvelles, tous jouissent d'une excellente santé, trouvant le climat superbe et se félicitent de la manière dont ils sont traités par les autorités anglaises. Le travail

n'est pas rude, les formidables cataractes du Nil valent à peine les petits rapides de nos rivières et les ennemis n'ont pas encore inquiété la caravane. Bref le voyage est agréable pour tout le monde.

Voilà le sommaire des nouvelles que donnent toutes les lettres arrivées par la dernière malle de Waldy Halfa.

Il est tombé ces jours derniers une bonne couche de neige qui a rendu les chemins un peu plus faciles.

A une assemblée des membres de "l'Union Musicale," tenue le 4 décembre courant, la résolution suivante a été unanimement passée comme suit:

Proposé par M. Eusèbe Morrissette, secondé par M. Onésime Beaulac.

Que des remerciements soient votés aux Dames et Messieurs qui ont si généreusement et si brillamment prêté leurs concours à "l'Union Musicale" lors de la célébration de la fête Ste Cécile et de la soirée du 25 novembre dernier, à l'Hôtel-de-Ville.

E. BOURQUE, Secrétaire.

Notre excellent confrère du *Nouvelliste* continue avec succès la croisade qu'il a entreprise contre la clique de l'*Electeur* et du *Canadien*. Chaque jour il dévoile quelques nouveaux faits qui mettent en lumière la conduite politique de cette école qui achève de perdre le reste de crédit qu'elle pouvait avoir conservé parmi les hommes politiques.

Voici la dernière trouvaille que le *Nouvelliste* vient de faire; elle est tout à fait piquante.

UN MERLE DENICHE

(du *Nouvelliste*)

Sans faire semblant de rien nous avons déniché un merle.

Le *Nouvelliste* posait l'autre jour à M. Charles Langelier la question suivante:

"Est-il vrai que M. Charles Langelier a écrit une brochure destinée à réhabiliter l'hon. M. Chapleau, dans l'opinion publique de la province? Une brochure en réponse au manifeste castor?"

M. Langelier a deviné sans doute que nous connaissions quelque chose de la fameuse brochure, et il se hâte, pour prévenir les coups, de nous donner sa version.

Cet empressement le trahit, et nous laisse supposer qu'il y a là encore quelque petit incident peu glorieux pour les héros devenus fameux du dossier No 16-40.

En attendant, prenons note des admissions importantes de l'*Electeur*.

Une brochure a été écrite, et écrite dans le but de réhabiliter M. Chapleau.

"En ce temps là, dit l'*Electeur*, M. Benjamin Trudel faisait des mamours à M. Chapleau,

En ce temps là, pour nous servir du style biblique de notre confrère, M. Trudel ne faisait qu'un avec MM. Pacaud et Langelier. Nous pouvons donc facilement présumer qu'ils faisaient des mamours à trois.

Voilà un bon point de départ.

"Quelqu'un," continue l'*Electeur*, préparait un pamphlet en réponse au manifeste castor, qui venait de paraître et dans lequel les castors sont assez mal menés."

M. Charles Langelier admet plus loin avoir eu le manuscrit en mains et même en avoir fait prendre une copie.

Voilà un quelqu'un qui est fort intrigant. Quel est l'auteur de la brochure? C'est peut-être l'*alter ego* de Charles, le mieuilleux Ernest. Mais si le manuscrit était de la main même de M. Charles Langelier! Ce serait une très forte présomption qu'il en est l'auteur.

Nous sommes peut-être ici en présence de l'autre homme, l'homme privé. Car il ne faut pas oublier que nos hommes se dédoublent au besoin.

Voici certes des indices très-compromettants: MM. Charles Langelier et Ernest Pacaud font des mamours à M. Chapleau (pendant que leur journal le dénonce, pour sauver le principe). Ils sont trouvés en possession d'une brochure, écrite de la main de Charles, et destinée à réhabiliter un chef conservateur. La brochure est laissée entre les mains de M. Trudel qui a mission de la publier mais ne la publie pas à la demande de MM. Chapleau et Dansereau. [Version de l'*Electeur*.]

Charles et Ernest en savent aussi long que nous, et nos renseignements ne diffèrent pas des leurs, à part une légère nuance.

Ainsi, si nous sommes bien informé, la brochure, comme tout ce qui sort du cerveau de MM. Pacaud et Langelier, était destinée au marché. Elle fut offerte à M. Sénécal pour un certain prix. Mais comme M. Sénécal achète tout à la pesée, il trouva que l'effort intellectuel ne pesait pas le poids et refusa d'y mettre prix.

C'est ce qui expliquerait pourquoi la brochure est restée sur le comptoir.

L'extrait qu'en publie l'*Electeur*, est d'ailleurs de nature à confirmer pleinement le jugement qu'en aurait porté M. Sénécal.

DECES.

En cette ville, le 8 Décembre 1884 à l'âge de 5 ans 1 mois et 8 jours, Joseph, Adolphe, Thomas, Edmond, enfant de Alfred, Desilets Ecr. Protonotaire.

La compagnie du Pacifique.

On lit dans la *Minerve*:

M. G. Stephen, président de la Compagnie du Pacifique est arrivé hier à Montréal, en compagnie de sir John Macdonald, avec qui il avait fait le voyage de Londres. Des renseignements qu'il a donnés à la presse, il appert que les affaires de la compagnie sont des plus satisfaisantes.

Les obligations de la Compagnie de chemin de fer Ontario et Québec, liées très intimement comme on le sait à celle du Pacifique, ont été mises sur la place de Londres et seront enlevées à bref délai par les capitalistes anglais. Avant la fin de l'année 1885 le pont qui doit relier les deux rives du Saint-Laurent, à Lachine, sera terminé. Les arrangements faits avec la compagnie du Grand Tronc donnent la plus entière satisfaction.

Tout comme sir John Macdonald, M. Stephen a constaté que le sentiment public en Angleterre est plus que jamais favorable au Canada et poussera l'an prochain un fort courant d'émigration vers notre pays.

La communication la plus importante faite par le président de la compagnie du Pacifique est celle qui a trait à la création d'une ligne de vapeurs devant faire le service entre la Chine, le Japon et la Colombie Anglaise. Le service sera inauguré au printemps de 1886 et déplacera, au profit du Canada, la route suivie jusqu'aujourd'hui par le commerce anglais avec Hong Kong. La perspective de ce déplacement n'est pas la moindre cause de l'intérêt croissant qu'inspire le Canada à l'Angleterre.

LE FUTUR PRESIDENT.

Toutes les déclarations de M. Cleveland, futur président des Etats-Unis, et de M. Hendricks, vice-président, ont de l'importance. Celles-ci, naturellement, passent après celles-là. Elles ont leur valeur, tout de même; car on a remarqué, pendant la campagne électorale, que M. Hendricks avait été beaucoup plus loin que son supérieur en ce qui s'agit du tarif. Voici ce que M. Cleveland a déclaré tout récemment:

"Tant que je serai président, a-t-il dit, le commerce ne souffrira aucun préjudice à cause de mon administration. Je veux m'entourer d'hommes les plus sages du parti et consacrer toute mon énergie à organiser une administration qui assurera moins à tous les éléments que le passage du contrôle du pouvoir d'un parti à un autre ne signifie aucun désordre sérieux dans les conditions actuelles. C'est pour moi une chose presque incroyable qu'il puisse exister un sentiment d'incertitude quelconque sur l'avenir, en tant que le résultat de l'élection y est concerné.

"Ceux qui doivent succéder au pouvoir par la volonté du peuple sont autant intéressés à l'avenir des Etats-Unis que ceux qui se retirent. Ils ont aussi un souci égal de la prospérité et de l'avancement du pays. Ils sont aussi profondément liés au maintien du crédit et aussi anxieux de la prospérité commerciale que leurs adversaires. Naturellement, ils auront soin d'adopter une politique favorable aux intérêts de toutes les classes et particulièrement de celle qui, plus qu'aucune autre, l'a honoré de sa confiance. En arrivant au pouvoir après une si longue attente, le parti doit et devra, en autant que l'exécutif y est concerné, apporter des vues libérales et imprimer une bonne impulsion dans le contrôle du gouvernement."

Ces paroles ont une grande valeur. Elles ne s'accordent pas, cependant, avec celles de M. Hendricks, qui s'est exprimé comme suit:

"La plus grande lutte par laquelle le pays vient de passer a démontré la nécessité d'une réforme dans la perception des impôts. Le revenu actuel dépasse tous les ans de 87,000,000 de piastres les besoins du gouvernement. La question est celle-ci: Quelle est la position du parti démocratique au sujet de l'imposition des droits? Je ne connais pas d'autre règle que celle que les impôts ne doivent pas dépasser les besoins d'un gouvernement."

M. Hendricks est pour la politique de tarif de revenu, c'est chose connue; mais M. Cleveland est pour la protection modérée. Or, comme c'est le président qui gouverne, et non le vice-président, les idées de M. Cleveland à cet égard ont toutes les chances de passer avant celles de M. Hendricks.

La *Minerve*,

INDUSTRIE TRIFLUVIENNE.

MM. Gélinas & frère fabricants de meubles de cette ville viennent de faire, à leur vaste atelier, une addition excessivement importante en ce qu'elle crée une industrie nouvelle qui ne peut manquer d'avoir une extension considérable. Par d'ingénieux mécanismes de leur invention et pour lesquels ils ont sollicité brevet, les MM. Gélinas sont arrivés à fabriquer sur une grande échelle des pelles de bois qui ont absolument la même forme que les pelles de fer, à peu de différence près aussi solides, beaucoup plus légères et moins pendieuses, et pouvant ainsi les remplacer avec avantage pour enlever la neige, déplacer le

grain dans les entrepôts et servir à tous les usages auxquels cet instrument est destiné.

Les presses chauffées à la vapeur au moyen desquelles on donne en quelques instants à une planche mince et légère de bois blanc ou de fresne, la forme durable des plus élégantes pelles de fer, la manière ingénieuse et rapide dont les manches de l'instrument sont fabriqués et ajoutés avec une solidité à toute épreuve, tout indique un véritable talent d'invention et réalise une fabrication économique et très rapide, deux qualités requises pour le succès dans les industries de ce genre.

Cette nouvelle pelle est de beaucoup supérieure à toutes celles qui ont été mises sur le marché jusqu'à ce jour et ne tardera pas à les remplacer dans les villes et les campagnes; elle a du reste l'avantage d'être tout aussi durable et de se vendre meilleur marché.

Nous avons cru devoir attirer l'attention du public sur la fabrication de ce nouvel article à raison du grand usage qu'on en fait.

Nous avons constaté avec plaisir que les MM. Gélinas ont depuis quelque temps considérablement augmenté leur établissement, ce qui prouve en faveur de leur esprit d'entreprise. Ils viennent justement d'ajouter un aile de trois étages à leur manufacture qu'ils ont en outre pourvu d'une foule d'ingénieuses machines à travailler le bois et le fer et lesquelles sont pour la plupart, de leur propre invention. Nous souhaitons aux MM. Gélinas tout le succès que mérite leur esprit d'entreprise et leur offrons nos meilleures félicitations pour les immenses progrès de leur bel établissement.

LES PAPES.

Léon XIII est le 258e Pape. Le Pape qui a régné le plus longtemps c'est Pie IX, qui est resté près de 32 ans sur la chaire de St Pierre. Le premier pape, saint Pierre, n'a régné que 25 ans à Rome. Un pape a régné 24 ans, trois 23 ans, deux 21 ans, trois 20 ans, quatre 18 ans, deux 17 ans, deux 16 ans, huit 15 ans, trois 14 ans, neuf 13 ans, neuf 12 ans, treize 11 ans, quatorze 10 ans, douze 9 ans, douze 8 ans, neuf 7 ans, douze 6 ans, seize 5 ans, dix-huit 4 ans, quinze 3 ans, vingt-six 2 ans, vingt-deux 1 an, quarante moins d'un an. Cela fait une moyenne de 7 ans pour chaque pontificat.

LA STATUE CARTIER

On lit dans la *Canada*:

M. L. P Hébert était à Ottawa, vendredi dernier, pour surveiller la pose de cette statue. Une cinquantaine de personnes assistaient à l'opération, et nous avons remarqué la présence de sir Hector Langevin, du juge Gray, du colonel Panet et de plusieurs autres personnalités marquantes.

Le piédestal qui supporte la statue est de granit gris de Stanstead, et la statue elle-même est en bronze et pèse 4,000 livres. La ressemblance, dit-on, est complète, et la perfection de son œuvre a valu bien des félicitations à M. Hébert qui, on le sait, dut, pour en obtenir le contrat, lutter contre 22 émules, artistes de l'Italie, de Rome et d'autres pays.

La statue a été coulée par M. E. Chanteloup, de Montréal. Elle a neuf pieds de la tête au talon, soit une hauteur de 22 pieds avec le piédestal.

M Hébert a consacré huit mois à façonner son modèle, et il a fallu six mois à M. Chanteloup pour en couler les diverses pièces, qui furent envoyées à Ottawa le 22 juin dernier.

La date du dévoilement n'est pas encore connue; mais, cette cérémonie aura probablement lieu dans ce mois-ci.

Seminaire des Trois-Rivieres.

Extrait de la liste Mensuelle du 8 décembre 1884.

COURS CLASSIQUE.

Physique.

- 1er M. Toutant,
- 2er M. Ernest Fusey M. Lucien Cormier (ex-aquo)
- 3er M. Alfred Olivier,
- 4er M. Eugène Godin.

Philosophie.

- 1er M. Adolphe Landry,
- 2er M. Samuel Martel,
- 3er M. Elisée Panneton,
- 4er M. Arthur Dusablou, M. Eug. Le-laidier (ex-aquo)

Mathématiques.

- 1er M. Adol. Landry,
- 2er M. Narcisse Auger,
- 3er M. Samuel Martel,
- 4er M. Elisée Panneton.

Rhétorique.

- 1er M. Jos Frigon,
- 2er M. Jean Tourigny,
- 3er M. Georges Gariépy,
- 4er M. Achille Daigle.

Belles-Lettres.

- 1er M. Arth. O. Baribault,
- 2er M. Pierre Milette,
- 3er M. Ferd. Gauthier,
- 4er M. Casimire Leblanc.

Troisième.

- 1er M. Gédéon Bellemare,

- 2er M. Napoléon Desaulniers,
- 3er M. Philippe Richard,
- 4er M. Elphège Massicotte.

Quatrième.

- 1er M. Auguste Tapin,
- 2er M. Jérémie Marchand,
- 3er M. Jos. A. Héroux,
- 4er M. Ed. Hart Poisson.

COURS COMMERCIAL.

Cinquième.

- 1er M. Edou. Provancher,
- 2er M. Jos. Richard,
- 3er M. Eug. Siard,
- 4er M. John Bourgeois.

Sixième.

- 1er M. Arth Gélinas,
- 2er M. Henri Gagnon,
- 3er M. Albert Lassalle,
- 4er M. Auguste Lelaidier.

Septième.

- 1er M. Normand Genest,
- 2er M. Adolphe Desilets,
- 3er M. Alfred Trudel,
- 4er M. Joseph Bureau.

Huitième.

- 1er M. Ulric Miller,
- 2er M. Jules Dufresnes,
- 3er M. Ulric Martel,
- 4er M. Alfred Comtois.

NOUVELLES D'EUROPE.

Le général Brière de l'Isle, commandant des forces françaises au Tonkin, télégraphie qu'un décret impérial enjoignant aux indigènes d'empoisonner les Français, a été placardé à Locknan. Ce décret aurait été lancé par ordre du vice-roi de Kiang-Tung.

La *Pall Mall Gazette* ne croit pas à l'exactitude de la dépêche de Hong Kong publiée hier par le *Times*, d'après laquelle la Chine serait résolue à résister à la France jusqu'à la dernière extrémité et à revendiquer ses droits de souveraineté sur l'Annam.

Le paquebot "San Pablo," arrivé hier à San Francisco, apporte les nouvelles de Hong Kong en date du 4 novembre et de Yokobama en date du 17. Les mandarins de Pékin ont souscrit une somme de \$1,000,000 pour aider le gouvernement à continuer la guerre contre la France.

Le *Temps* dit que le gouvernement français saluerait avec joie l'attaque par les Chinois de la flotte de Courbet, attaque, qui dit-on, a été ordonnée par la Chine afin de briser le monotonie du blocus.

Une dépêche de Shanghai au *Standard* dit que l'on croit que les ordres donnés à la flotte chinoise d'attaquer la flotte française et de faire lever le blocus de Kelung, sont autant de canards. On ne croit pas que la Chine risque la perte de sa flotte dans une bataille navale. Les Chinois ont convenu de payer aux Allemands qui ont pris du service sur leurs vaisseaux la somme de quatre mille taels qui sera remise à leurs familles, dans le cas où ils seraient tués. On a découvert que des navires que l'on supposait prendre des cargaisons dans les docks de Londres, chargent des munitions de guerre pour la Chine.

Londres. 9.—Une nouvelle cause de froideur s'est élevée entre les gouvernements français et anglais, au sujet des propositions de l'Angleterre pour le règlement de la dette égyptienne et le paiement des indemnités d'Alexandrie. Après le rejet du plan de lord Northbrook par le cabinet anglais, un nouveau projet a été formulé par M. Gladstone et lord Granville, assistés de M. George J. Goshen, ex-haut commissaire britannique à Constantinople. M. Goshen a été envoyé en mission spéciale à Paris, Berlin et Vienne pour tâcher de faire accepter ce projet. Or, on vient de recevoir au ministère anglais des affaires étrangères le rapport de M. Goshen sur l'accueil qui lui a été fait par M. Jules Ferry, à Paris.

M. Goshen dit que les manières de M. Ferry à son égard dénotait une grande froideur. Aucun signe de cordialité, et c'est tout au plus si l'envoyé extraordinaire a été traité avec la courtoisie officielle ordinaire. En réponse aux suggestions de M. Goshen pour la discussion amicale des conditions du projet proposé, M. Jules Ferry a déclaré qu'il n'avait ni le temps ni l'envie de les discuter. Il a ajouté que M. Gladstone apprendrait probablement bientôt par l'intermédiaire de M. Waddhington, ministre de France à Londres, qu'elles sont les vues de la France relativement aux obligations de l'Angleterre et à la façon dont elle s'en est acquittée.

La façon cavalière dont a été traité en France, l'envoyé spécial de l'Angleterre avec ses propositions, a été vivement ressentie à Londres.

Le Caire, 9.—Les rebelles ont fait, mercredi à minuit, une attaque sur Souakim et ont été repoussés après trois heures de combat, avec quinze tués et un grand nombre de blessés.

Pendant la poursuite on a trouvé des traces de sang sur une distance de 5 milles. Les troupes anglaises n'ont éprouvé aucune perte.

Une dépêche de Hong Kong mandé qu'une rencontre a eu lieu au Tonkin entre les Français et les Chinois; ces der-

niers ont été défaits et obligés de battre en retraite. Les Chinois se préparent à lancer une grande armée sur le Tonkin.

GRAND AVANTAGE.

Reduction sur toutes les marchandises.

Vu le mauvais état du commerce, et un Stock considérable de marchandises en mains, j'ai décidé d'organiser une grande vente à BON MARCHÉ

Le prix des marchandises est extrêmement réduit. J'invite le public à venir visiter ces lots à si bon marché.

L. F. T. BUISSON.

A VENDRE

Une splendide propriété avec maison, et contenant en outre plusieurs lots à bâtir, située sur la rue St George.

Cette propriété à l'avantage de faire face à trois rues; elle a 300 pieds sur la rue St Denis et 50 sur la rue St Roch.

On donnera des conditions faciles. S'adresser à ED. PLEAU & CIE. Trois-Rivières, 11 Déc. 1884.

AVIS PUBLIC.

AUX PARENTS ET CREANCIERS DE FEU OSIAS LAMY.

Prenez avis que j'ai été nommé ce jour curateur à la succession vacante de ce dernier.

JOSEPH SAVOIE.

Ventes par le Shérif

C. S. No. 121 Roy et al vs Normand, Cap de la Magdeleine, Nos 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968, 969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000.

CHARLES DUMOULIN, Shérif.

Bureau du Shérif, Trois-Rivières 1 Déc. 1884.

Sheriff's Sales.

S. C. No. 121 Roy et al vs Normand, Cap de la Magdeleine, Nos 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968, 969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000.

CHARLES DUMOULIN, Shérif.

Sheriff's Office, Three-Rivers, 1st Dec. 1884.

BAZAR

Les Dames charitables ouvriront le Bazar, en faveur des Révdes. Soeurs de la Providence, le 4 Janvier prochain, à l'Hôtel-de-Ville. Elles comptent sur les dons généreux des Trifliviens pour la formation de ce Bazar.

F. M. DENICHAUD, Sec.

Calendrier du Diocèse des Trois-Rivieres.

Le calendrier du Diocèse des Trois-Rivieres pour l'année 1885 est actuellement en vente chez MM. Ayotte & Cie, libraires, Trois-Rivieres.

Les MM. du clergé et le public seront heureux d'apprendre sans doute que, cette année, ce calendrier a été considérablement augmenté et contient la liste exacte et complète de tous les prêtres de la province ecclésiastique de Québec.

Prix: 35 cts la douzaine. S'adresser à MM. P. V. Ayotte & Cie, libraires, Trois-Rivieres. L'ORDO est également en vente à la même librairie.

SOUMISSIONS DEMANDEES

Des soumissions cachetées et adressées au Rév. Edm. Grenier curé de la paroisse de Notre-Dame de la Nativité de Bécancourt comté de Nicolet seront reçues jusqu'au 24 Décembre courant inclusivement, pour la réparation de l'Eglise de la dite paroisse et la construction d'une nouvelle sacristie.

Les plans et devis seront visibles au presbytère de la dite paroisse aux heures ordinaires de bureau. Les syndics de la paroisse de Notre-Dame de la Nativité de Bécancourt ne s'engagent à accepter aucune soumission.

JOS. U. BEAUCHESENE, Président des dits Syndics.

BAZAR A ST TITE

Un grand Bazar aura lieu à St Tite en Janvier prochain au bénéfice du chœur, de l'orgue et de la Fanfare. Ce bazar est organisé sous le patronage de M. le Curé de St Tite par les dames du village et des environs.

L'ouverture du bazar aura lieu le premier de l'An et se continuera jusqu'au jour des Rois inclusivement. Rien n'a été épargné pour rendre ce bazar le plus intéressant possible aux visiteurs qui voudront bien l'honneur de leur généreux concours.

Pendant le Bazar il y aura chant, musique, fanfare etc., etc., à toutes les séances.

Succession de feu F. Houde.

Toutes les personnes qui sont endettées envers la succession de feu Fred. Houde ou qui ont des réclamations contre la dite succession sont requises de payer leurs dettes ou de filer leurs réclamations d'ici au 15 Décembre prochain.

DAME KATE D. HOUDE, Exécutrice testamentaire Louiseville 29 Novembre 1884.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC District des Trois-Rivieres COUR SUPERIEURE.

No. 260 Dame MARIE LOUISE ALPHONSINE GIROUX, de la Cité des Trois-Rivieres, épouse de Téléphore Eusebe Normand, Ecuyer, Notaire et constructeur, du même lieu, la dite Dame Marie Louise Alphonsine Giroux, dûment autorisée à ester en Justice.

Le dit TELEPHORE EUSEBE NORMAND Défendeur

Une action en séparation de biens a été instituée, ce jour, contre le Défendeur en cette cause. Trois-Rivieres, 24 Novembre 1884.

E. GERIN, Proc. de la Demanderesse.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Trois-Rivieres. COUR SUPERIEURE.

No. 182 Dame OLIVE BAREILLE dit LAJOIE, de a paroisse de St Jo eph de Maskinongé, District de Trois-Rivieres, épouse de François-Xavier Pèpin dit Lachance, cultivateur du dit lieu de Maskinongé et dûment autorisée à ester en justice aux fins des présentes.

Le dit FRANCOIS-XAVIER PEPIN dit LACHANCE, Défendeur

La Demanderesse a ce jour instituée une action en séparation de biens contre le Défendeur. A. L. DESAULNIERS, Proc. de la Demanderesse. Trois-Rivieres, 8 Septembre 1884.

SOUSSION

Des soumissions seront reçues jusqu'au 15 Janvier prochain inclusivement par les Syndics de la paroisse de St Léonard, comté de Nicolet, pour la construction d'une église et d'une sacristie en pierre.

Les plans et devis sont déposés au presbytère de la paroisse de St Léonard. Les Syndics ne s'engagent à accepter aucune des soumissions.

LES SYNDICS de la paroisse de St Léonard. 25 Nov. 1884.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Trois-Rivieres. COUR SUPERIEURE

Le quatrième jour de Novembre mil huit cent quatre-vingt quatre No. 266 ULDRIC BRUNELLE, Notaire de la paroisse de St Etienne, Demandeur

FREDERIC BELLEMARE, ci-devant cultivateur, de la paroisse de St Etienne et actuellement absent de cette Province et résidant aux Etats-Unis d'Amérique

Sur motion de la part du Demandeur en autant qu'il appert par le rapport de Edouard Duchaine un des Huissiers jurés dans le District de Trois-Rivieres de la Cour Supérieure pour la Province de Québec, au dos de la sommation pour la Cause et par l'affidavit produit, que le défendeur en cette cause n'a pu et ne peut être trouvé dans le dit District de Trois-Rivieres, a laissé son domicile qu'il avait en icelui, a aussi laissé la Province de Québec, et réside actuellement aux Etats-Unis d'Amérique, la Cour ordonne que le dit défendeur soit notifié par un avertissement à être publié deux fois en langue française dans le papier nouvelles appelé "Le Journal des Trois-Rivieres" et deux fois en langue anglaise dans le papier nouvelles appelé "The Trifluvian Trader" tous deux publiés dans la Cité des Trois-Rivieres de comparaitre en cette cause et de répondre à la poursuite ou action en cette cause dans le délai de deux mois à dater de la dernière insertion du dit avertissement, et que sur son refus ou négligence de comparaitre en cette dite cause et de répondre à la dite poursuite ou action dans le dit délai il sera permis au dit demandeur de procéder au procès et jugement comme dans une cause par défaut.

Certifié F. X. GUILLET, Dép. P. C. S.

Vraie copie DESAULNIERS & DUPLESSIS Procès du Demandeur.



CONTRAT DE LA MALLE

DES SOUMISSIONS adressées au Maître Général des Postes seront reçues à Ottawa jusqu'à midi le 14 Novembre 1884 pour le transport des Malles de sa Majesté sous les conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années six fois par semaine, aller et retour, entre St-Justin et Pont de Maskinongé à partir du 1er Janvier prochain; le transport se fera en voiture convenable via Maskinongé, la Malle partira de St-Justin.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté seront en vue aux Bureaux de Poste de St Justin et Pont de Maskinongé où l'on pourra, aussi, se procurer des formules de soumission. G. A. BOURGEOIS, Insp. des Postes.

CAPITAL - - - - \$10,000,000

DEPOT AVEC LE GOUVERNEMENT CANADIEN

100,000.

RECLAMATIONS PROMPTEMENT

ET EQUITABLEMENT

RÈGLÉES.

THE CITY OF LONDON
 COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU
 DE LONDRES, ANGLETERRE.
 BUREAU OUVERT
 De 8 Hrs A. M. à 8 Hrs P. M.
 NO 41 RUE ROYALE
TROIS-RIVIERES,
 L. T. DESAULNIERS,
 Agent pour le District des Trois-Rivières

W. C. PENTLAND

AGENT-GENERAL

D'ASSURANCE CONTRE LE FEU
 NO. 14 RUE DES FORGES

TROIS-RIVIERES

QUEEN'S INS. CO. Capital : Dix Millions de Dollars, (\$10,000,000)
 ROYAL OF ENGLAND. Capital : Dix Millions de Dollars, (\$10,000,000)
 BRITISH AMERICA ASS. CO. (Incorporée en 1833) Capital : Deux Millions de Dollars (\$2,000,000)

Assure contre le feu toutes sortes de propriétés, particulièrement les églises, maiso et dépendances des cultivateurs, aux prix les plus modérés.
 Trois-Rivières, 10 août 1882.—1a.

FAMILY KNITTING MACHINES

Recognized to be the BEST FAMILY KNITTING MACHINE IN USE. And the ONLY MACHINE That will KNT RIBBED and PLAIN WORK Perfectly.

A few of the many articles that can be made on our Family Machine are Undershirts, Drawers, Mitts, Hosiery, Gloves, Caps, Cuffs, Ties—all these can be made any size.

OUR RIBBER IS PERFECTION. Makes the Pearl Rib-Stitch one-and-one, one-and-two, one-and-three, etc., perfect in elasticity, beautiful in appearance, more durable and perfect than Hand Knitting. Our Machines make the only perfect seamless full fashioned

HOSIERY IN THE WORLD. With more stitches in the top than in the ankle. Knits the coarsest Farmer's Yarn, Cotton, Silk, or Thread. Blind girls can knit and finish one dozen pairs of Socks in one day; and \$2.00, \$3.00 and \$4.00 can be easily made in one day. Send for Descriptive Catalogue and Testimonials from the Blind.

CREELMAN BROS.,
 GEORGETOWN, ONT.

The Dominion Organ and Piano Co.



Has the largest and most complete factory in the Dominion—150x155. Highest Honors ever Awarded to any Maker in the World. Medal and Diploma at Centennial, 1876. Medal and Diploma at Sydney, Australia, 1877. Gold Medal at Provincial Exhibition, Toronto, 1878. Highest Awards at Industrial Exhibition, Toronto, 1879-80-81. WE ARE NOW MANUFACTURING SQUARE AND UPRIGHT PIANOS. BEST IN THE MARKET. Correspondence Solicited. Send for Illustrated Catalogue, mailed free. Address DOMINION ORGAN AND PIANO COMPANY, BOWMANVILLE, ONT.

CHALOUPES A LOUER

TENUES PAR **TREFFLE DELAURIERS**
 RUE DU FLEUVE
 près de la Fonderie de MM. Bellefeuille & Cie

M. Deslauriers tient à la disposition du public, à toute heure, des chaloupes et des esquifs de toute dimension. Toutes ces embarcations sont de première classe, ens excellent ordre et offrent aux amateurs tout le confort désirable. Des esquifs neufs, sortant des meilleurs ateliers, très rapides et très sûrs, et propres aux courses vient d'être achetés par M. Deslauriers et sont disponibles.

COURSES
 M. Deslauriers organisera de grandes courses à la me pour le mois de juin prochain. Avis aux amateurs.

PROPRIETE A VENDRE

Une belle propriété avec deux maison, jardin, plantation d'arbres fruitiers, 300 pieds de vignes etc. etc., située rue St Philippe nos. 119 et 114; aussi quatre lots à bâtir de 50 pds sur 120 pds sur la même rue. Possession immédiate et titres parfaits. Conditions faciles. S'adresser à
 JEAN DEROUH,
 19 Rue Badaeux,
 Trois-Rivières

LAJOIE & FRERE.

Marchandises-Sèches.

En Gros et en Détail.
 ENSEIGNE DU MOUTON D'OR
 NO. 138 RUE NOTRE-DAME.
 TROIS-RIVIERES.



Ils invitent spécialement les familles à venir visiter leur magasin avant d'acheter ailleurs. Des modistes sont attachées à l'établissement. 24 Octobre 1878.



ATELIER DE MARBRE

DES TROIS-RIVIERES
 —TENU PAR—
E. A. LACROIX
 Sculpteur sur marbre, granit, pierre, &c., &c.

M. Lacroix est en état d'exécuter avec habileté et avec tout le soin et la promptitude désirables toutes espèces de commandes pour travaux en marbre, granit et pierre. Autels en marbre pour églises, objets d'ornementation, pierres tumulaires, garnitures de cheminées de salon et tout autre ouvrage de cette spécialité. Trois-Rivières, 9 Mars 1882.—1 a

Trésors de Musique.

INSTRUMENTALE
 ET
VOCALE

Deux volumes richement reliés, de 600 pages chacun et contenant de la musique des grands maîtres tant vocale qu'instrumentale sont mis en vente. Le Capitaine Orem, agent général organisé des sous-agences pour la vente de ces jolis volumes. M. Verreault est le principal agent pour notre ville et le district. Il passera par les demeures avec des échantillons et recevra des commandes. Le Capt. Orem veut de nouveaux agents. S'adresser à l'Hotel St James.

BUREAU DE POSTE

DE TROIS-RIVIERES.

8 Novembre 1880.

MALLES.	ARRIVÉS	OLÉTRUB.
PAR CHERMIN DU NORD. Section Ouest.		
Montréal et Ouest.....	6,30 P. M.	11,20 A. M.
Yamachiche.....		
Rivière-du-Loup.....		
Maskinongé, Berthier & Soré.....		
PAR GRAND-TROIS.		
Etats-Unis.....	9,00 A. M.	11,15 A. M.
St. Grégoire.....		
Nicolet.....		
La Baie.....		
Arthabaska.....		
Les Cantons de l'Est.....		
PAR CHERMIN DU NORD. Section Est.		
Québec et Est.....	1,20	5,30 P. M.
Batiscan.....		
Champlain.....		
Ste-Anne de la Pérade, etc. etc.		
PAR TERRE.		
Béancour.....	9,30 A. M.	11,00 A. M.
Gentilly.....		
St. Pierre les Bequets.....		
St. Jean D. C. et la rive sud.....		
St. Maurice.....	12 Midi.	1,00 P. M.
St. Genesviève.....		
St. Narcisse.....		
St. Etienne.....	10 A. M.	12,00 A. M.
Shawenegan.....		
Valmont.....		

Les malles pour l'Europe ferment le vendredi à 5.30 P. M. et 7.30 par steamboat
 Les lettres enregistrées doivent être malle 15 minutes avant le départ de chaque malle.
 C. K. OGDEN, M. P.
 Trois-Rivières, 5 Décembre 1878.

hemin de Fer du Nord.



A PARTIR DE **LUNDI 17 SEPTEMBRE 1883**

Les Trains circuleront comme suit :

STATIONS.	Mixte.	Malle.	Expresso
Départ de Montréal pour Québec.....	3.00 P. M.	10.00 P. M.	
Arrivée à Québec.....	9.00 P. M.	6.30 A. M.	
Départ de Québec pour Montréal.....	9.15 A. M.	10.00 P. M.	
Arrivée à Montréal.....	4.05 P. M.	6.30 A. M.	
Départ de Montréal pour St-Félix de Valois.....	5.15 P. M.		
Arrivée à St-Félix de Valois.....	9.20 P. M.		
Départ de St-Félix de Valois pour Montréal.....	5.00 A. M.		
Arrivée à Montréal.....	8.50 A. M.		

Tous les trains de passagers du Jour sont pourvus de magnifiques chars palas et ceux de la nuit de chars dortoirs. Les trains du Dimanche partent de Montréal et de Québec à 4 pm. En connection avec le chemin de fer du Grand-Trou et le chemin de fer Canada Atlantique. BUREAUX GÉNÉRAUX—QUÉBEC.

BUREAUX DES BILLETS :
 143, RUE ST JACQUES, } MONTREAL
 A L'HOTEL WINDSOR. }
 Vis-à-vis L'HOTEL St. Louis, QUEBEC.
 A. DAVIS, Surintendant.
 1er août 1882.

LUKERHOFF & FRERE

14 RUE ST. ANTOINE 14
 MANUFACTURIERS ET MARCHANDS

ZING, TOLE FERBLANTIERS, etc
 POSEURS D'APPAREILS A OAZ ET DE COUVERTURE EN METAL.
GRAND ASSORTIMENT
 de toute espèce d'articles de orblanteries, gazelles ventilateurs, robinets, tubes en plomb pour la voirie etc BAINS DE TOUTE GRANDEUR ETC
 L'établissement a constamment à sa disposition d'hables ouvriers pour exécuter à domicile tous les ouvrages de la spécialité. Ordre exécuté avec soin et promptitude. N. B.—Nous paierons par argent comptant ou pour échange d'objets de ferblanterie et autre du genre, tout le spèce de vieilles Ferronneries, Fonte, Plomb, Cuivre jaune et rouge, et tous autres objets de ce genre hors d'usage.
 Les Trois-Rivières, 13 Novembre 1876.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

On recevra à ce Bureau jusqu'à Lundi, le 9me jour de Juin, prochain à midi, des soumissions cachetées, adressées au soussigné, et portant la suscription "Soumission pour Charbon", pour fournir le combustible nécessaire au chauffage de Edifices Publics, Ottawa. On pourra examiner le devis et obtenir des formules de soumission à commencer de Jeudi, le 23 Mai courant, à ce Bureau, où les renseignements nécessaires seront donnés. Aucune soumission ne sera prise en considération à moins qu'elle ne soit accompagnée d'un chèque pour une somme de \$250 fait payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics. Le Département ne sera pas tenu d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions. Par ordre, F. H. ENNIS, Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, }
 Ottawa, 20 Mai 1884. }

Impressions de toutes sortes exécutées au bureau du Journal.

A VENDRE

Le soussigné a constamment en mains et à vendre toutes sortes de bois carré et scié, consistant en bois carré de pin rouge, pin blanc et d'épinette, en bois scié de pin, d'épinette et de pruche de toutes dimensions et qualités depuis un pouce et demi d'épaisseur en montant. BARDEAUX, LATTES, MOULURES, CADRES, PLINTHES, PORTES ET CHASSIS, BOITES D'EMBALLAGE, ETC., ETC., ETC. Le tout aux prix les plus bas. JAMES DEAN. Trois-Rivières, 6 Août 1872.

La Banque de Québec

(ETABLIE EN 1818.)

CAPITAL..... \$2,500,000
 SURPLUS..... 350,000

La succursale des Trois-Rivières tient un bureau régulier pour toutes les transactions de Banque. Elle fait la perception pour tous les endroits du Canada et des Etats-Unis; achète et vend des Traités payables à quel'endroit que ce soit du Canada et des Etats-Unis.

DÉPARTEMENT D'ÉPARGNE

La Banque recevra des dépôts, sur lesquels sera payé un intérêt à raison de QUATRE PAR CENT par an. Les dépôts pourront être retirés sans avis préalable F. G. WOTHERSPOON, Gérant. Trois-Rivières, 16 février 1881.

Avis Public.

AVIS est par le présent donné que le et après le PREMIER JOUR D'AOUT PROCHAIN, et jusqu'à nouvel avis, le maximum du taux d'intérêt qui sera accordé sur les dépôts dans le Département d'Épargne sera de TROIS POUR CENT; et cela en vertu d'un arrangement conclu entre les Banques ci-dessous mentionnées faisant affaires dans cette cité.

- BANQUE DE QUEBEC. T. C. COFFIN, Gerant.
 - BANQUE D'UNION DU BAS-CANADA. E. WELLS, Gerant.
 - BANQUE D'HOCHELAGA. P. E. PANNETON, Gerant.
- Trois-Rivières 25 Juillet 1884.

LOUIS MALHIOT

ENCANTEUR PUBLIC
 —RT—
 MARCHAND A COMMISSION.

M. Malhiot est le seul agent pour le comté de Nicolet de la machine à coudre "Raymond" si bien connue et si recherchée, et qui est sans contredit la meilleure en usage aujourd'hui. Toute correspondance par écrit recevra la plus prompte attention possible. Bureau d'affaire à GENTILLY, Mars 1883.

AVIS. GODFROI LASSALLE.

INSPECTEUR DES LICENCES pour le Gouvernement Local. BUREAU : No. 28, RUE ST JOSEPH.

P. O. GUILLET

NOTAIRE. COMMISSAIRE DE LA COUR SUPÉRIEURE. Secrétaire des Commissaires Civils

ET Secrétaire du Bureau des Examineurs

Tiendra désormais son bureau à sa résidence privée, No. 4 RUE DES CHAMPS No. 4 (Près de l'Eglise Paroissiale.)

On pourra le voir à toute heure du jour et du soir. M. GUILLET portera une attention toute spéciale à l'exercice de sa profession, et tiendra particulièrement à donner satisfaction à ceux qui voudront bien l'honorer de leur confiance. Trois-Rivières, 15 Mai 1882.

A VENDRE

Les propriétés suivantes :
 No. 1.—Le lot de terre No. 486, faisant front à la rue Notre-Dame, de 150 pieds; ayant aussi front sur la rue St-Philippe, de 250 pieds et d'environ 300 pieds de profondeur situé à environ 250 pieds du Loop-Line et 60 pieds de la rue St-Laurent.
 No. 2.—Le lot de terre No. 46, faisant front comme ci-dessus, ayant une profondeur de 50 pieds sur 100.
 No. 3.—La lot de terre situé sur le Côteau St-Louis, contenant environ 20 acres splendide site pour résidences privées, etc. Domine la cité de Trois-Rivières, fleuve St-Laurent et est à 10 minutes de marche du marché aux denrées.
 No. 4.—Un quart de lot de terre situé sur le Côteau St-Louis, connu sous le nom de Fer à Cheval (Horse Shoe) ayant front sur la rivière St-Maurice.
 No. 5.—Un Moulin à farine et à moulages de première classe, avec un poutre d'eau intarissable possédant trois paires de moulages, deux batteurs, un amut, le tout neuf et en parfait ordre avec maison, étable, hangar, etc, et environ sept acres de terres.
 No. 6.—Une splendide ferme connue sous le nom de Elm Grove, située sur la rivière St-Maurice, à environ 12 milles de la Rivière-aux-Rats; contenant environ 475 acres dont 100 en culture avec maison, grange, étable, laiterie, puits, etc., etc.
 No. 7.—Aussi une terre à foin et un lot de terre situé dans le township Turcotte, vis-à-vis la ferme Elm Grove ci-dessus désignée, contenant environ 670 acres de terre.
 No. 8.—De plus, une splendide propriété bien boisée, dans la paroisse de St-Thécle, comté de Champlain, contenant environ 500 acres de terre, située à environ 12 milles du chemin de fer des Piles et du chemin de fer projeté du Lac St-Jean, la ligne passant sur cette propriété.
 No. 9.—Le lac à la Peinture, bien connu des touristes, situé sur la propriété ci-dessus, serr vendu séparément avec la partie de terre suffisante pour bâtir. Pour les termes de conditions, s'adresser au propriétaire, JAS. B. LUCKERROFFE, No 22 rue des Forges, Trois-Rivières

IMRIMERIE

DU

JOURNAL

40 COIN DES RUES

St-Pierre & Bonaventure

TROIS-RIVIERES

On imprime à cette établissement avec la plus grande ponctualité et dans les derniers goûts tous les ouvrages de ville :

- Têtes de comptes,
- Memorandums,
- Cartes d'affaires,
- Et de visite,
- Billets promissoires,
- Enveloppes,
- Catalogues,
- Listes des prix,
- Programmes,
- Circulaires,
- Affiches,
- Placards,
- Lettres funéraires, etc., etc.

- Blanc de sommation,
- Demandes de plaidoyer,
- Fiat,
- Comparations,
- Déclarations sur billets,
- Déclarations sur compte,
- Déclarations d'acte d'hypothécaire,

Pour les avocats.

- Subpoena,
- Affidavit,
- Inscriptions,
- Inventaires de production,
- Saisies arrêts après jugement,
- Brefs de saisie-gagerie,
- Procès-Verbaux de saisie,
- Oppositions,
- Mémoires de frais, &c.

Pour les Notaires.

- Blancs de billets,
- Quittances,
- Procurations,
- Transports,
- Contrat de vente,
- Contrats de Mariage,
- Baux a Loyer
- Toute commande par écrit sera exécutée sans délai

Journal des Trois-Rivières

Est imprimé et publié par GEDRON DESILETS & FRERE, Propriétaires-Editeurs, à qui toutes lettres, envois, etc., doivent être adressés FRANCO, à l'Imprimerie No. 40 Coin des Rues St. Pierre et Bonaventure, les Trois-Rivières.

CONDITIONS, Le JOURNAL DES TROIS-RIVIERES paraît tous les LUNDI et JEUDI de chaque semaine.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Un an, deux fois la semaine (Frais de port compris)	\$2.00
Six mois do do	\$1.00
Pour les Etats-Unis.....	\$2.00
Un an, EDITION HERBOMADAIRE do	\$1.00
Six mois do do	\$0.50

INVARIABLEMENT PAYABLE D'AVANCE. On ne peut s'abonner pour moins de six mois.

Toute personne qui voudra discontinuer son abonnement devra en donner avis un mois avant l'expiration de son semestre et avoir payé les arrérages s'il y en a

TARIF DES ANNONCES. Les annonces sont tolérées sur TYPE BRVIER, aux conditions suivantes ;

Première insertion, par ligne.....	\$0.10
Chaque insertion suivante par ligne.....	\$0.05

Une remise libérale est accordée pour les annonces long terme. Toute correspondance, etc doit être munie d'un nom responsable.